

Association LES AMIS DE BOURDAULT

Assemblée générale du 17 juin 2019

ENFANCE BOURDAULT

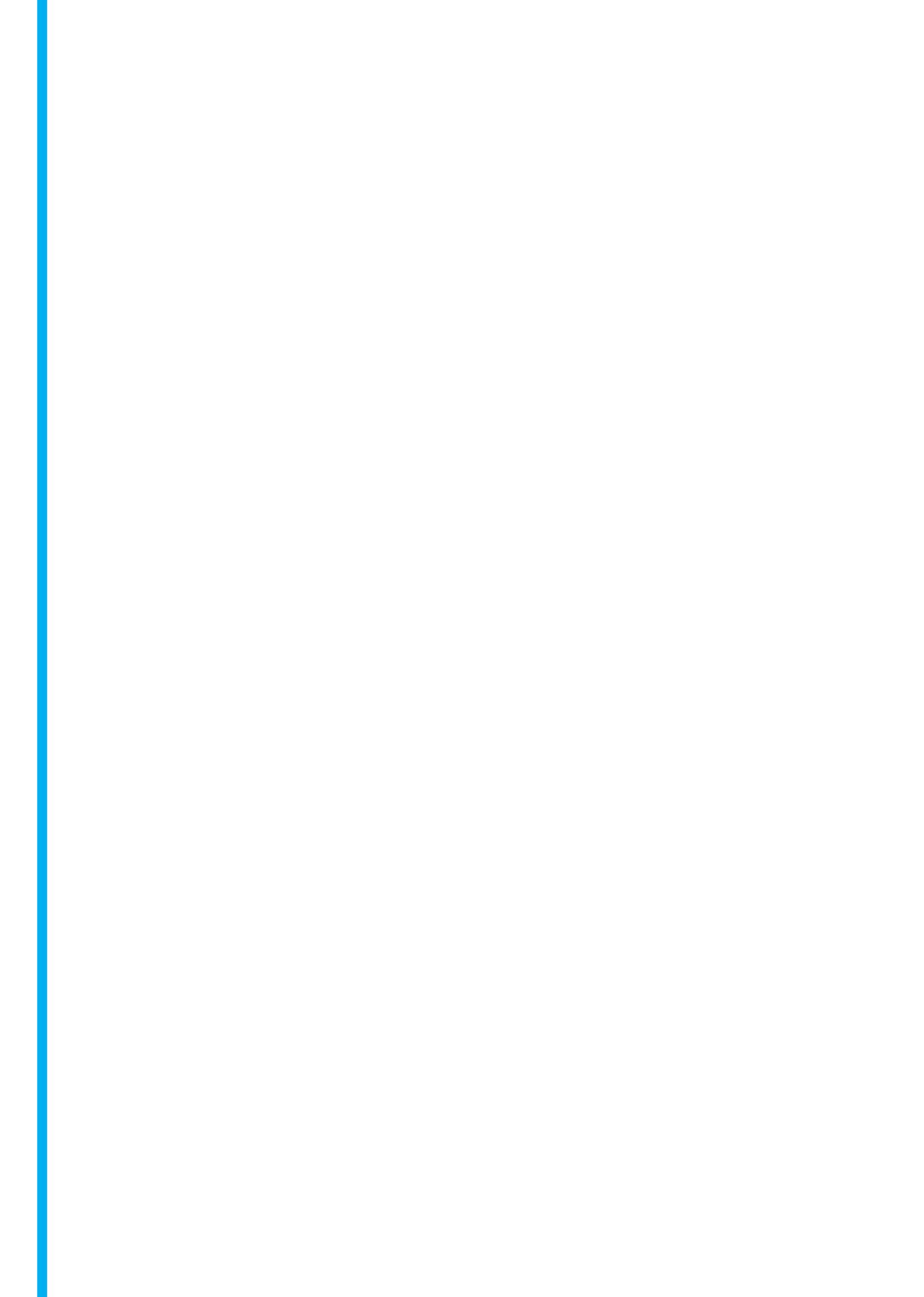


RAPPORT D'ACTIVITE 2018

ORIENTATIONS 2019

73 rue Baron Bouvier – BP 60025 – 70001 VESOUL CEDEX
03.84.76.51.10.

i.bourdault@wanadoo.fr
www.institutionbourdault.fr



IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

NOM :	ENFANCE BOURDAULT 73 rue Baron Bouvier BP 60025 70001 VESOUL CEDEX Tél. : 03.84.76.51.10 ~ Fax : 03.84.75.69.53 Courriel : i.bourdault@wanadoo.fr
N° SIRET :	778 541 987 / 00013
N° FINESS :	778 541 987
CONVENTION COLLECTIVE :	CCNT du 15 mars 1966
ASSOCIATION GESTIONNAIRE :	Les Amis de BOURDAULT Association Loi de 1901, déclarée le 23 juin 1983 Reconnue d'intérêt général le 25 novembre 2009 73 rue Baron Bouvier BP 60025 70001 VESOUL CEDEX Tél. : 03.84.76.51.10 ~ Fax : 03.84.75.69.53 Courriel : i.bourdault@wanadoo.fr
HABILITATION :	arrêté DSSP/R/2017 n° 17.654 du 29/12/2017
COMPETENCE :	Conseil Départemental de Haute-Saône
CAPACITE AUTORISEE :	<p>- 77 places en internat dont 21 places au Service d'accueil d'urgence pour l'accueil des mineur(e)s, âgé(e)s de 4 à 16 ans, confiés au service de l'aide sociale à l'enfance par leur représentant légal ou par une autorité judiciaire. L'établissement peut également accueillir des mineur(e)s de 16 à 18 ans lorsque la prise en charge correspond à un projet précis et à titre exceptionnel. Le placement peut se prolonger jusqu'à 21 ans dans le cadre d'un contrat jeune majeur. Dans la limite de la capacité autorisée, un accueil à la journée et un accompagnement de type « service de suite » ou « placement éducatif à domicile » peuvent être réalisés.</p> <p>- 15 places en service d'accueil familial spécialisé pour l'accueil des mineur(e)s, âgé(e)s de 0 à 7 ans, confiés au service de l'aide sociale à l'enfance par leur représentant légal ou par une autorité judiciaire.</p> <p>- Un Espace Familles pour la mise en œuvre des visites en présence d'un tiers, ordonnées par jugement et la mise en place d'activités et actions collectives de soutien à la parentalité pour les enfants confiés au service de l'aide sociale à l'enfance et leurs parents et familles.</p>

2018 : UNE ANNEE SINGULIERE

S'inscrivant dans le cadre de la restructuration de l'offre d'accueil en établissements d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance départementale, initiée par le Département de Haute-Saône, le **transfert d'activité de la MEF** à l'association les Amis de Bourdault et la création du nouveau service **Espace familles** sont devenus réalité depuis le 1^{er} janvier 2018.

La feuille de route de l'Association était claire : 2018 aura été année de consolidation de la dynamique engagée l'année précédente, centrée sur le développement des objectifs partagés par l'ensemble des acteurs, Conseil d'administration, salariés, Département de Haute-Saône et partenaires.

Une année particulièrement dense donc, tant concernant l'accueil des enfants confiés -notre cœur de métier- que sur plusieurs plans, notamment :

❖ Organisationnel :

avec la création de la nouvelle entité, désormais accueillant **142 enfants** au sein de quatre services aux missions bien spécifiques

- Un **service d'accueil d'urgence** (21 enfants âgés de 4 à 18 ans)
- Une **MECS** (56 enfants de 4 à 16 ans)
- Un **service d'accueil familial spécialisé** (15 enfants âgés de 0 à 7 ans)
- Un **espace familles**, ouvert le 8 janvier (50 enfants suivis en 2018)

et la mise en œuvre d'un organigramme cohérent, aujourd'hui bien repéré par nos partenaires ;

❖ Budgétaire :

avec une dotation prévisionnelle déterminée par l'addition des deux budgets 2017, la volonté de maîtriser les dépenses malgré d'importants surcoûts inhérents à la fusion ;

❖ Logistique

avec une nouvelle architecture du système d'information (travaux de câblage, investissement de matériels informatiques compatibles avec le réseau, des aménagements et/ou transformations de d'espaces ou bureaux, le renouvellement du parc automobile de l'ex MEF, le regroupement de contrats auprès de prestataires extérieurs (CHUBB, LOGISSAIN, SICLI, SOCOTEC), etc...

Autant dire que toutes les énergies auront été consacrées à une mise en œuvre opérationnelle réussie de la nouvelle entité issue de la fusion des deux établissements grâce à l'engagement de l'ensemble des salariés et le soutien indéfectible des membres du Conseil d'administration.

LE POLE HEBERGEMENT

LA MECS

SA MISSION

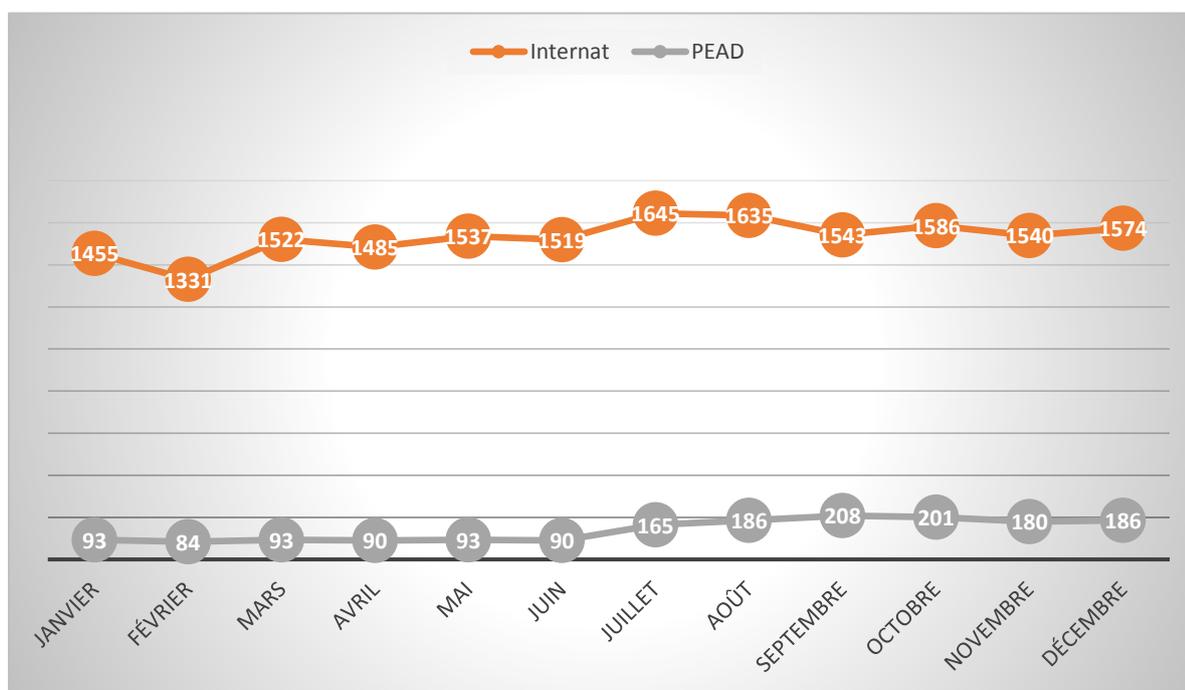
Elle a pour mission principale telle que définie par le Code d'Action Sociale et des Familles (CASF) d'accueillir pour des séjours de durée variable les enfants dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable, et ne peuvent seules ou avec le recours de proches, assumer quotidiennement la charge, l'éducation et la protection de leurs enfants

Les enfants sont accueillis suite à une commission d'admission. L'accueil est préparé avec la famille et les services de l'ASE.

LES ENFANTS ACCUEILLIS

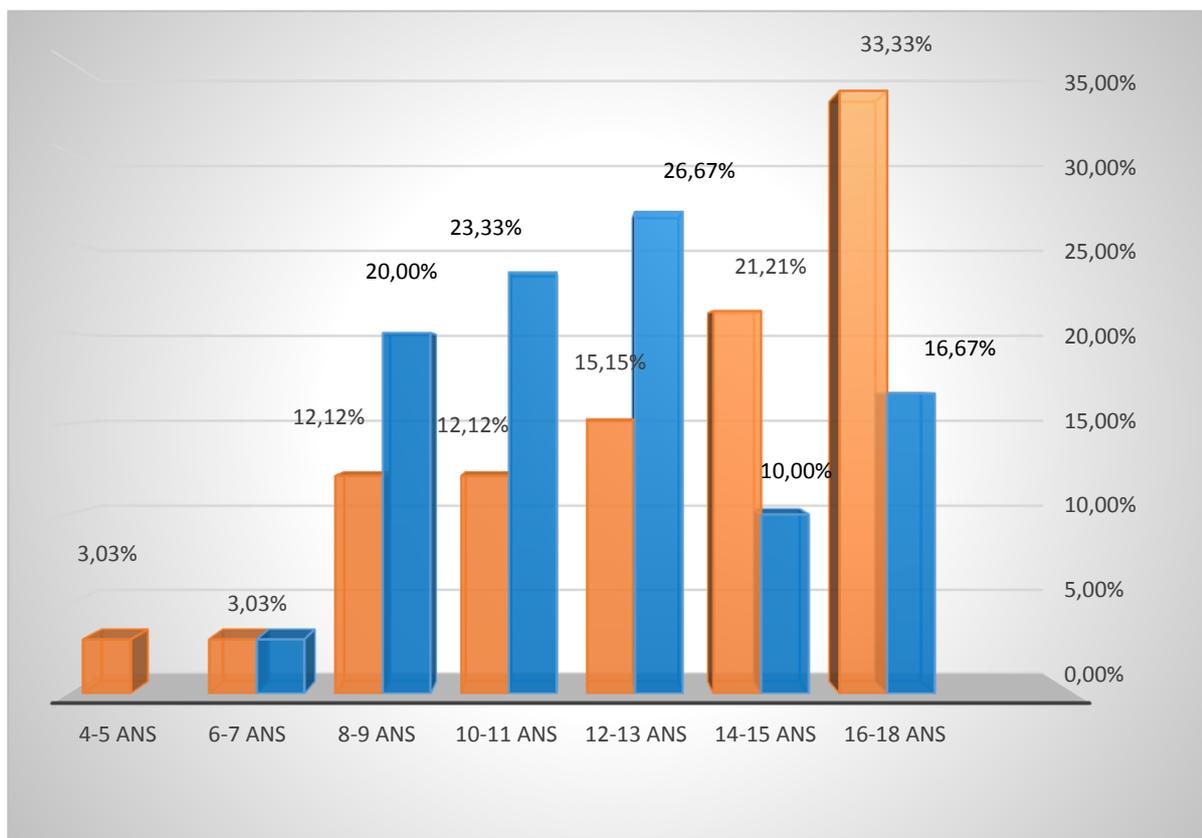
63 enfants ont été accueillis à la MECS au cours de l'année (12 admissions et 5 départs dont 2 jeunes majeurs). Les équipes ont également assuré le suivi de 6 enfants en situation de placement éducatif à domicile.

ACTIVITE MENSUELLE EN JOURNEES



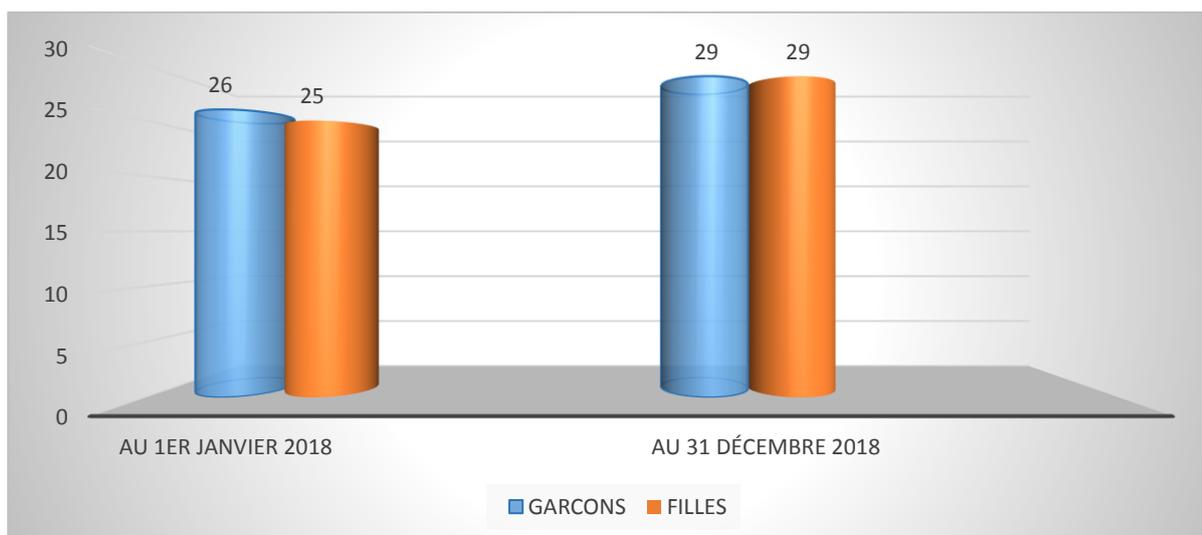
Une activité bien soutenue : + 321 journées

REPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHE D'AGE



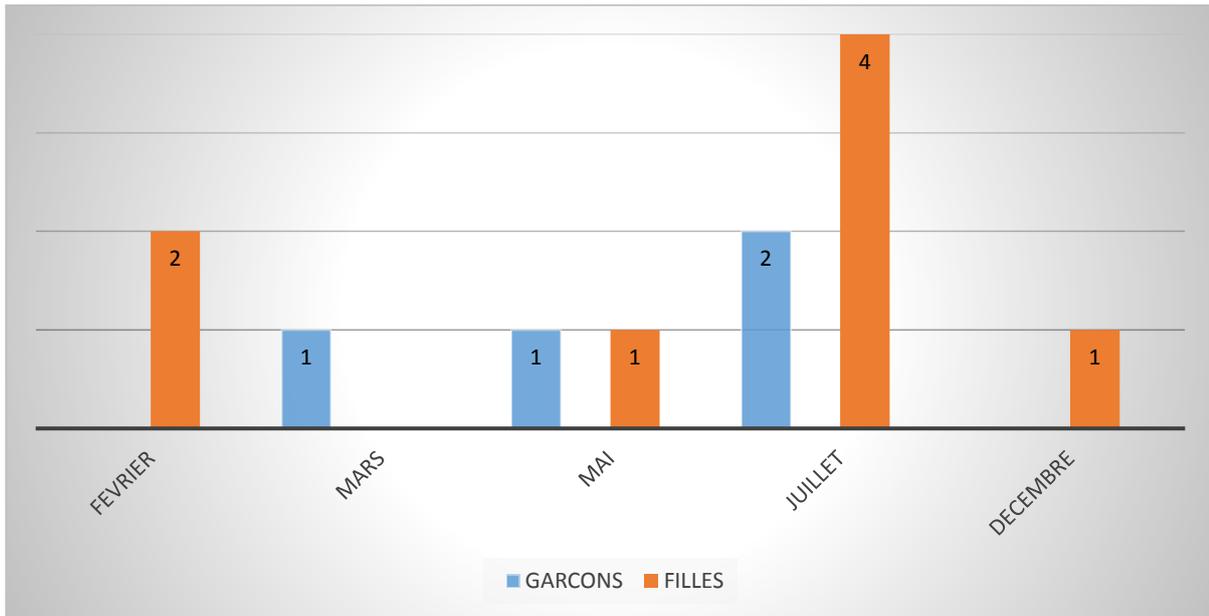
Concernant les filles, la tranche d'âge 16-18 ans est la plus représentative. Les garçons de 12-13 ans sont quant à eux les plus nombreux.

REPARTITION GARCONS / FILLES



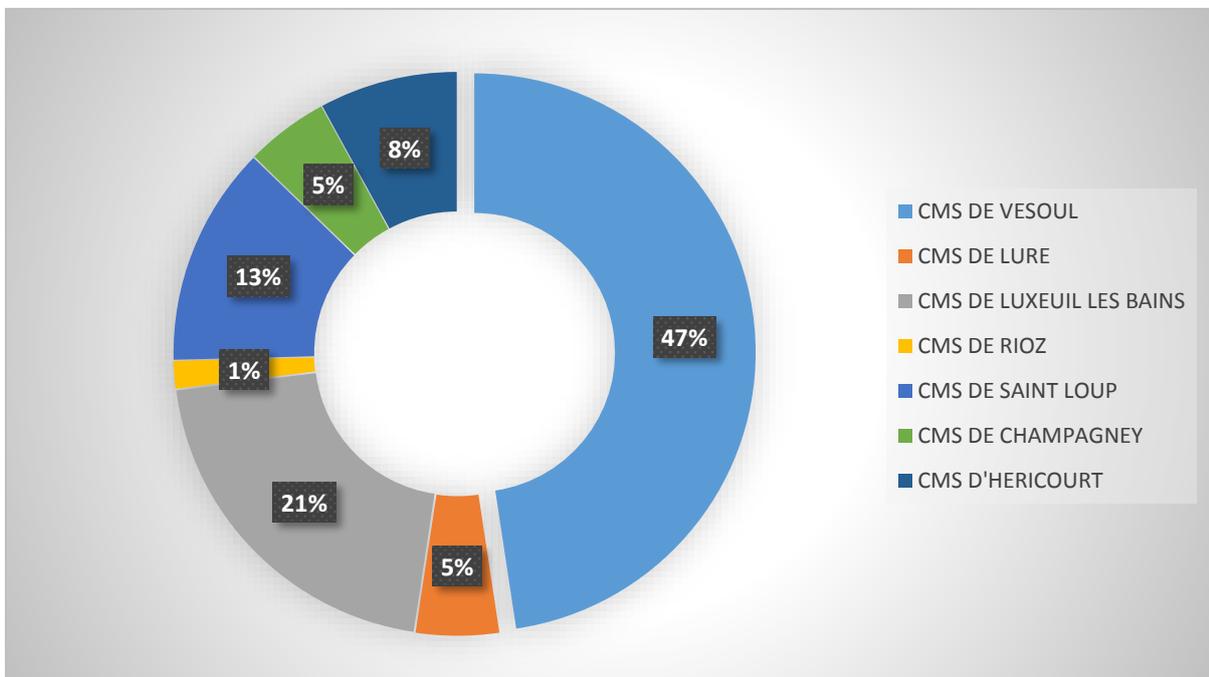
La tendance observée ces deux dernières années se confirme, de plus en plus de filles sont aujourd'hui orientées en internat. Ainsi fin 2018, la « parité » est à nouveau parfaitement respectée (en 2017, 26 filles et 26 garçons au 31 décembre).

ADMISSIONS

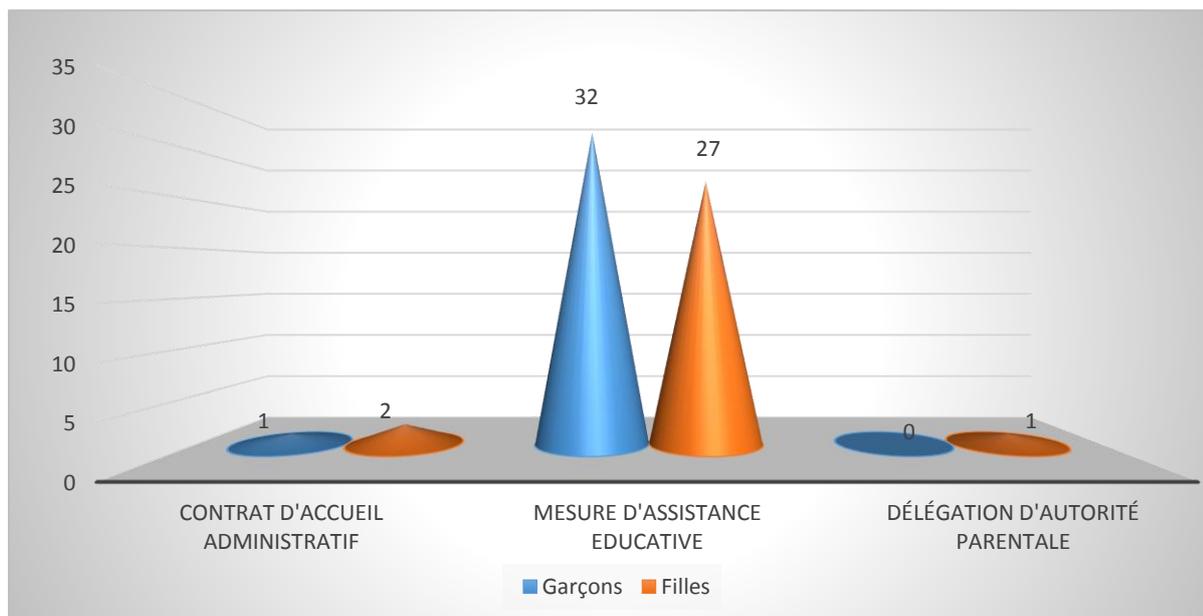


12 nouvelles admissions ont été réalisées (9 filles / 3 garçons) : 7 dans le cadre d'un jugement en assistance éducative, 2 dans le cadre d'un contrat d'accueil administratif et 3 dans le cadre d'un PEAD.

REPARTITION TERRITORIALE



CADRE DES PLACEMENTS



Une constante : **94 %** des enfants ont été confiés à l'aide sociale à l'enfance sur décision du Juge des enfants, dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative (article 375 et suivants du code civil), chiffre quasi-équivalent à l'année 2017 (87 %).

Une partie moins importante de l'effectif est constituée d'enfants confiés directement au service de l'ASEF par les parents sur la base d'un contrat administratif (article L.222-5 du Code de l'action sociale et des familles) d'une durée définie avec la famille, là encore renouvelable à la demande de la famille et du service ASEF.

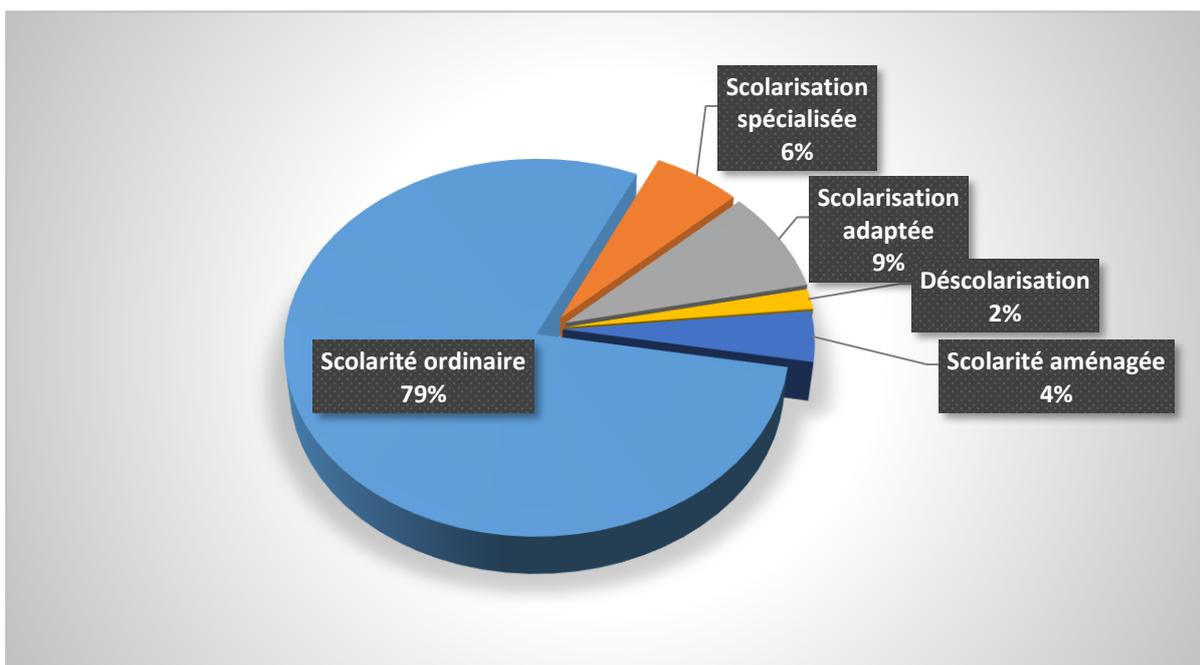
Ainsi, les mesures administratives, représentent **5 %** des placements (9 % en 2017).

Enfin, les délégations d'autorité parentale ont concerné **1 %** des enfants confiés (4 % en 2017).

MODES D'ACCUEIL DIVERSIFIES

Enfance Bourdault s'inscrit, en plus de son internat dans un mode de prise en charge diversifié, ce qui en fait un établissement ouvert et vivant. En fonction de son projet personnalisé, l'enfant peut être accueilli en internat aménagé, en service de suite, en accueil de jour ou en placement éducatif à domicile (PEAD). Ce dernier mode d'accompagnement est une modalité d'exécution d'une mesure judiciaire. Il constitue un véritable accompagnement à la parentalité en maintenant l'enfant dans son milieu familial par le biais d'interventions éducatives régulières et personnalisées et vise à rendre les parents davantage acteurs.

SCOLARITE 2018



Soutien scolaire :

Le mardi de 16h30 à 19h, le mercredi de 9h00 à 12h00 pour les primaires et le jeudi de 16h30 à 19h00 en alternance entre les sites de VESOUL et de LUXEUIL.

22 jeunes en moyenne ont bénéficié de créneaux réguliers et d'autres ont été accueillis sur ces temps pour une aide ponctuelle ou pour bénéficier du support informatique et d'un accès Internet dans le cadre de la scolarité.

Félicitations aux deux collégiens qui ont obtenu leur Certificat de Formation Générale (CFG) ainsi qu'à une lycéenne qui a obtenu son BEP ASSP (filière aide aux personnes).

DUREE DE SEJOUR DES ENFANTS AYANT QUITTE L'INSTITUTION

5 jeunes filles ont quitté l'établissement en 2018. Concernant leur temps de séjour passé, si le plus court aura été de 8 mois pour une d'entre d'elle et le plus long 9 ans et 6 mois pour une autre jeune fille, globalement :

- 1 a été accueillie un peu plus d'un an
- 1 a séjourné 5 ans
- 1 a séjourné 8 ans

Ainsi la durée statistique moyenne de séjour aura été de **4 ans et 11 mois**.
(en 2017, durée statistique moyenne = 4 ans)

ORIENTATIONS A LA SORTIE

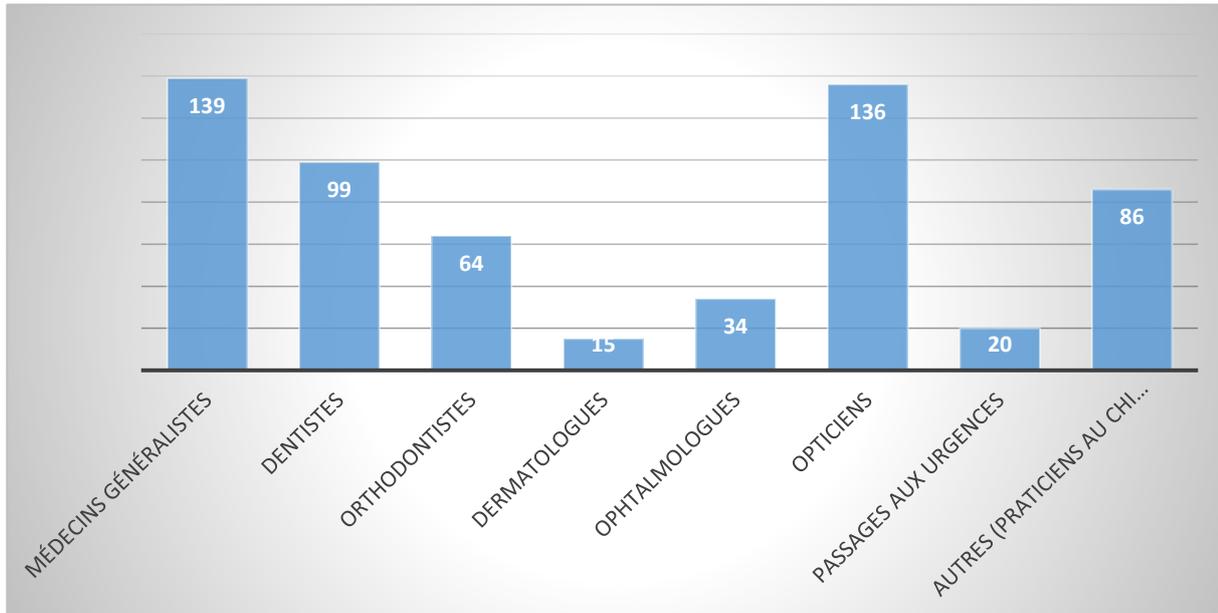
Parmi les 5 jeunes filles ayant quitté l'établissement :

- 4 sont rentrées dans leur famille
- 1 devenue majeure, a sollicité du Département la possibilité de bénéficier d'un contrat jeune majeure, lequel lui a été accordé par monsieur le Président du Conseil départemental. Elle est aujourd'hui installée de manière autonome à Besançon.

RENDEZ-VOUS MEDICAUX DE LA MECS DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Favoriser l'accès aux soins des enfants est pour nous une préoccupation majeure. Leur accompagnement dans ce domaine requiert rigueur et beaucoup de disponibilité.

Pour mieux faire face aux besoins, le temps de travail de Madame NACU, aide-soignante, est passé à partir de septembre de 0,50 ETP à 0,75 ETP.



LE SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

SA MISSION

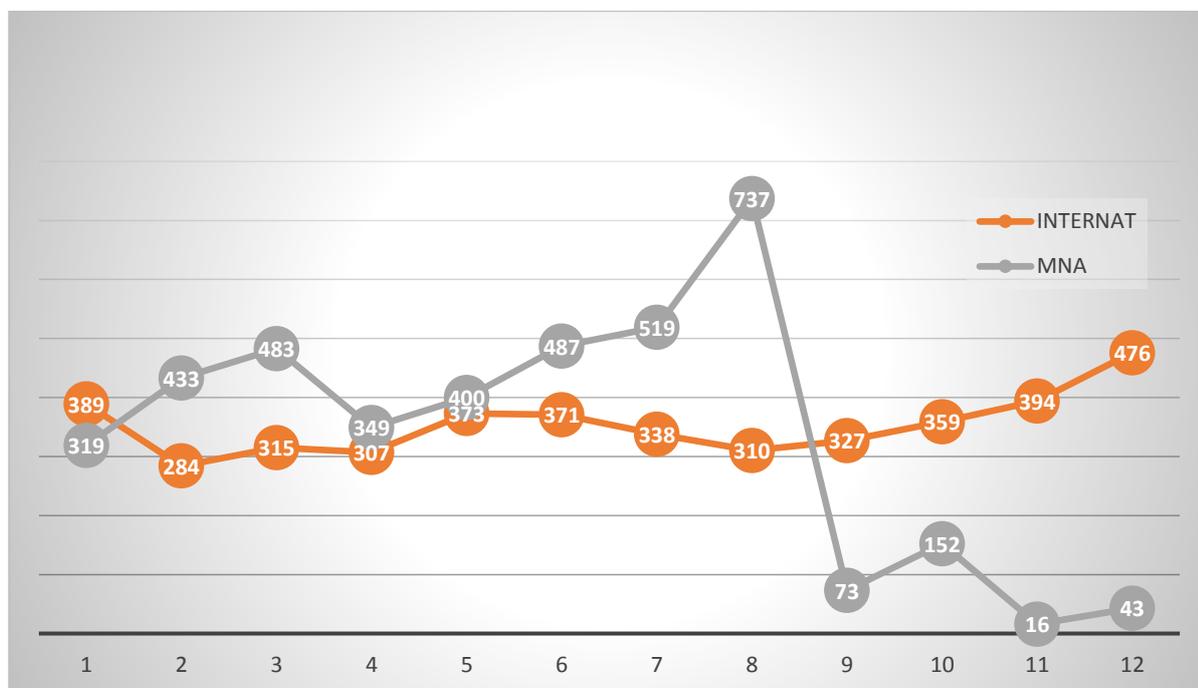
Enfance Bourdault est habilitée à recevoir des mineurs dans le cadre de l'accueil d'urgence tel que définit par le code de l'action sociale et des familles.

L'accueil aura lieu en urgence, si l'enfant est en situation de danger immédiat, en raison d'actes qu'il pourrait subir ou s'infliger, ou de manques susceptibles de compromettre sa sécurité ou de porter gravement atteinte à sa santé physique et morale, nécessitant immédiatement une séparation de son milieu de vie en vue d'une protection physique, psychique et matérielle.

L'accueil peut survenir à tout moment du jour et de la nuit, ce qui suppose une réactivité de tous les instants.

INTERNAT

ACTIVITE MENSUELLE EN JOURNEES



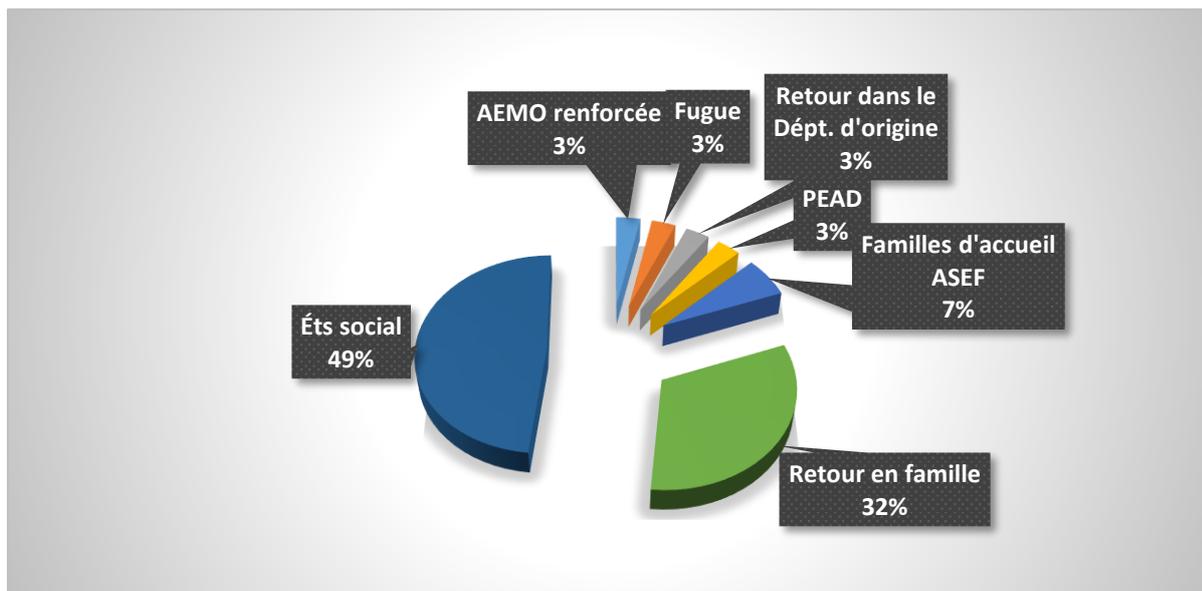
49 enfants et adolescents ont été pris en charge dans le cadre des urgences sociales. La durée moyenne de séjour est de 86 jours. La durée d'accueil a été inférieure à 3 mois pour 23 enfants, entre 3 et 6 mois pour 14 enfants et supérieure à 6 mois pour 11 enfants.

De l'accueil de deux heures pour des enfants Albanais dont les parents étaient retenus en garde à vue, à quelques heures pour un MNA, de 2 jours pour un enfant en provenance de Belgique, de 72 heures sur décision d'un juge des Enfants à 6 mois, 1 an voire plus....

Tel est le rythme d'accueil des enfants hébergés en 2018....

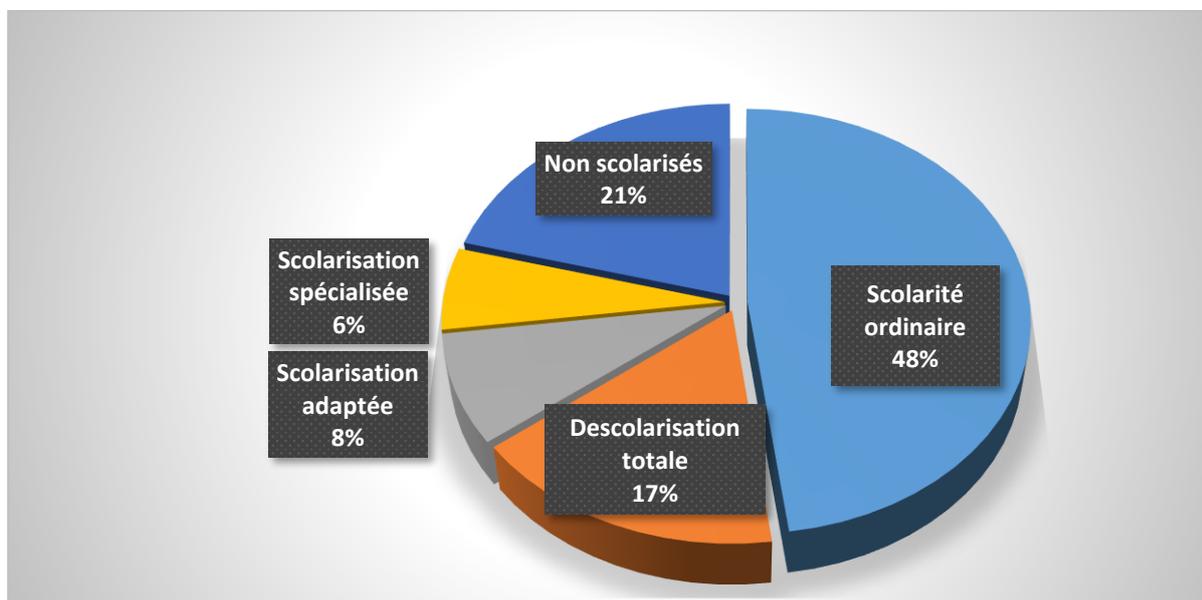
L'activité très soutenue (+ 3 333 journées) est en particulier dû à l'accueil important d'enfants étrangers, surtout pendant l'été.

ORIENTATIONS



La majeure partie des enfants sont orientés en établissements, d'autres retournent en famille. Des mesures alternatives peuvent également être proposées : PEAD, Suivi AEMO ou orientations en familles d'accueil.

SCOLARISATION



Moins de la moitié des enfants accueillis au Service d'Accueil d'Urgence sont scolarisés en milieu ordinaire. Beaucoup d'adolescents, de plus de 16 ans, ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. D'autres, en raison de leurs problématiques, sont exclus du système, tandis que 14 % suivent un parcours adapté (SEGPA, ULIS, ITEP, IME...).

L'ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA)

Depuis la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, les termes de « mineurs non accompagnés » (MNA) ont été choisis en lieu et place de ceux de « mineurs isolés étrangers » (MIE) afin d'harmoniser l'appellation qui existait déjà en droit européen.

Cela traduit une volonté politique de rappeler que ce sont d'abord des enfants en danger, arrivés sur le sol français sans leurs parents, qui sont concernés et qu'ils doivent à ce titre principalement relever du dispositif spécial de la protection de l'enfance.

En 2018 en lien avec un afflux massif et croissant des migrants en France comme dans toute l'Europe, nous avons accueillis 185 MNA au SAU dont 3 filles. Ce phénomène a entraîné la saturation de notre dispositif qui nous a obligé à mettre ces jeunes à l'hôtel, 28 arrivées en juillet et 36 en août, pour une capacité de 21 places.

Nous avons déjà alerté la DSSP en mars 2018 de la sur fréquentation du service d'accueil d'urgence, avec 19 arrivées en janvier, 10 en février et 12 en mars.

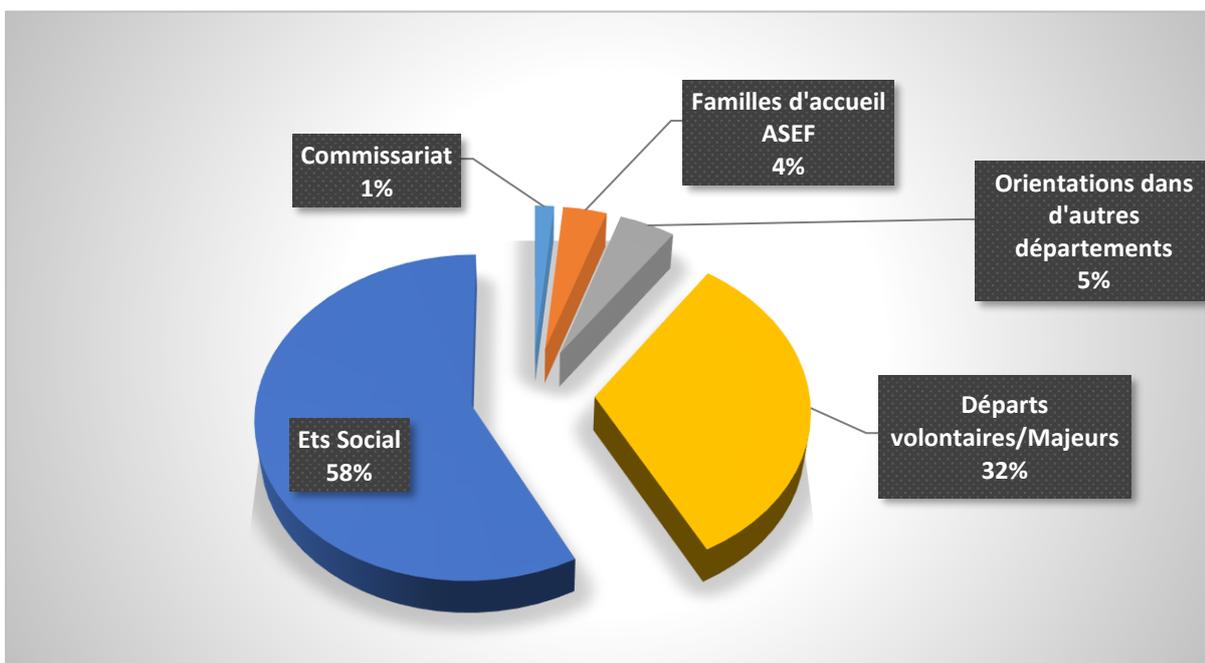
A cette époque, un partenariat s'est mis en place avec le CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation des migrants à Echenoz la Méline) en vue d'une réorientation prioritaire des mineurs les plus âgés mais également avec l'UMA (Unité de Mineurs Accompagnés) tous deux gérés par l'AHSRA (Association Haute-Saônoise de Réinsertion et d'Accompagnement).

Aujourd'hui, le jeune arrive à l'Institution Bourdault comme lieu d'accueil d'urgence. La mise à l'abri dure en moyenne une journée. L'hébergement durant cette phase d'accueil provisoire d'urgence doit se centrer sur la mise en sécurité de la personne et la réponse à ses besoins primaires (nourriture, hygiène santé).

Ensuite est réalisée une évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes, assurée désormais par les services du département et par un contrôle judiciaire (Visabio) selon la base de données biométriques à l'échelle européenne.

Se pose enfin la question de la prise en charge psychologique pour ces jeunes ayant subi des traumatismes importants et présentant parfois des pathologies psychiatriques lourdes du fait de leur parcours migratoire. Ce facteur est à nos yeux essentiel.

ORIENTATION DES MNA



Durant l'année 2018, nous avons accueillis principalement des jeunes de Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Cameroun et Sierra Léone, en lien avec le contexte géopolitique de leur pays d'origine.



LE POLE ACCUEIL FAMILIAL

SA MISSION

Pour répondre à la diversité et à la réalité des accueils proposés, le Pôle Accueil familial offre différentes prestations, réparties au sein de deux services distincts : le Service du Placement Familial Spécialisé et l'Espace Familles.

Le Pôle Accueil Familial met en œuvre les missions suivantes :

- L'accueil d'urgence axé sur l'observation, l'évaluation et l'orientation des enfants.
- La conciliation entre protection de l'enfant et travail avec les familles.

Placement Familial Spécialisé (de 0 à 7 ans)	Espace Familles (de 0 à 18 ans)
15 places réparties en Familles d'Accueil +5 suivis extérieurs	43 familles pour 58 enfants

LE PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE

Le Service du Placement Familial Spécialisé accueille des enfants en urgence, filles et garçons de la naissance à 7 ans, confiés par le Service de l'Aide Sociale à l'enfance et à la famille.

Ce service assure sa mission d'accueil d'urgence, à tout moment pour les enfants en danger ou en risque de l'être.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille assure le recrutement des familles d'accueil. Ces dernières sont des partenaires indispensables dans la réponse aux besoins des jeunes enfants.

Dans l'esprit de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, le PFS propose également des suivis spécifiques, et assure l'accompagnement des enfants nés sous le secret en vue de l'adoption, dès les premiers jours de la naissance jusqu'à l'adoption plénière.

Ce cadre spécifique permet un suivi éducatif et psychologique soutenu tant auprès des familles d'accueil que des enfants et de leur entourage.

La loi de protection de l'enfance du 14 mars 2016, introduit la possibilité d'une requête en délaissement pour les enfants confiés à l'Aide sociale, délaissés par leurs parents. Dans ce cas, les enfants concernés par cette mesure pourront devenir adoptables.

L'activité du service pourrait s'accroître avec l'aboutissement de ces requêtes.

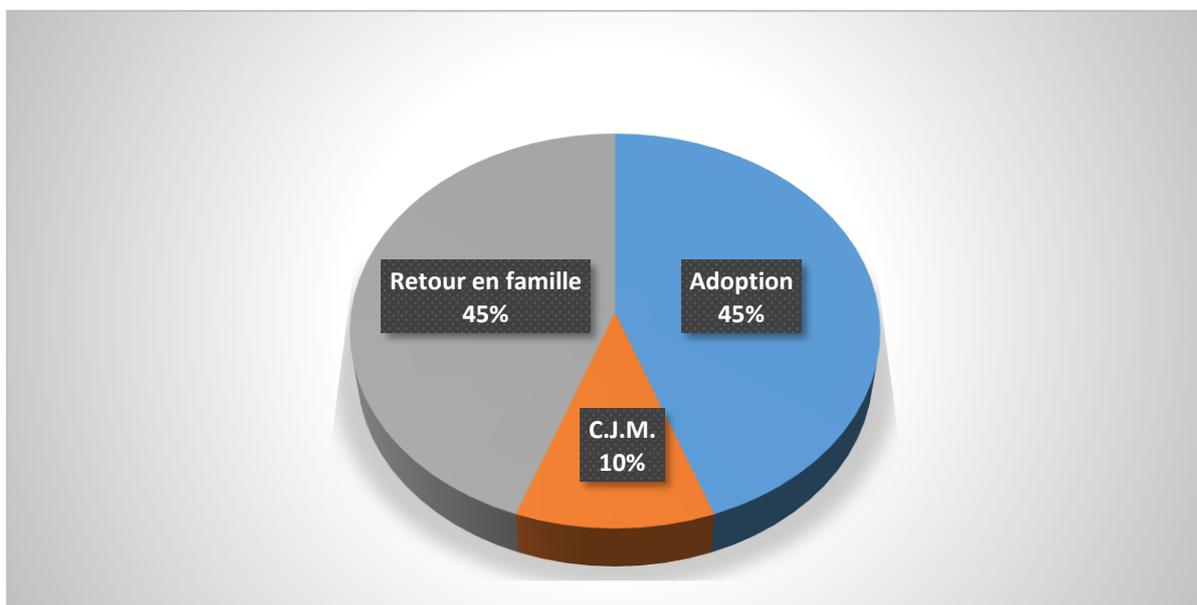
MOUVEMENTS

	Arrivées	Départs	Nombre mouvt
Janvier	1	3	4
février			0
mars			0
Avril		1	1
Mai		2	2
Juin			0
Juillet	3		3
Août			0
Septembre	2	1	3
Octobre		1	1
Novembre	2	1	3
Décembre	2		2
TOTAL	10	9	19

L'accueil des enfants au sein du service est stable en 2018 avec 9 départs et 10 accueils réalisés. A noter que les réorientations coïncident la plupart du temps avec les dates d'échéance de placement. La durée d'accueil peut s'étendre de quelques mois à 1, voire 2 ans, en fonction de l'âge de l'enfant, de ses besoins et du suivi réalisé au service.

Total de journées PFS = 4 922

ORIENTATIONS PFS



Les neuf sorties du PFS sur l'année 2018 sont réparties comme suit :

Quatre enfants ont été adoptés, il s'agit de trois jeunes enfants nés sous le secret et d'un enfant plus grand dans le cadre de l'adoption tardive.

Quatre enfants ont pu bénéficier d'un retour en famille.

Un enfant a fait l'objet d'un contrat jeune majeur. Il s'agit d'un suivi de longue date, effectué par le service pendant 15 ans, par la même éducatrice et la même famille d'accueil, en accord avec le service de l'ASEF.

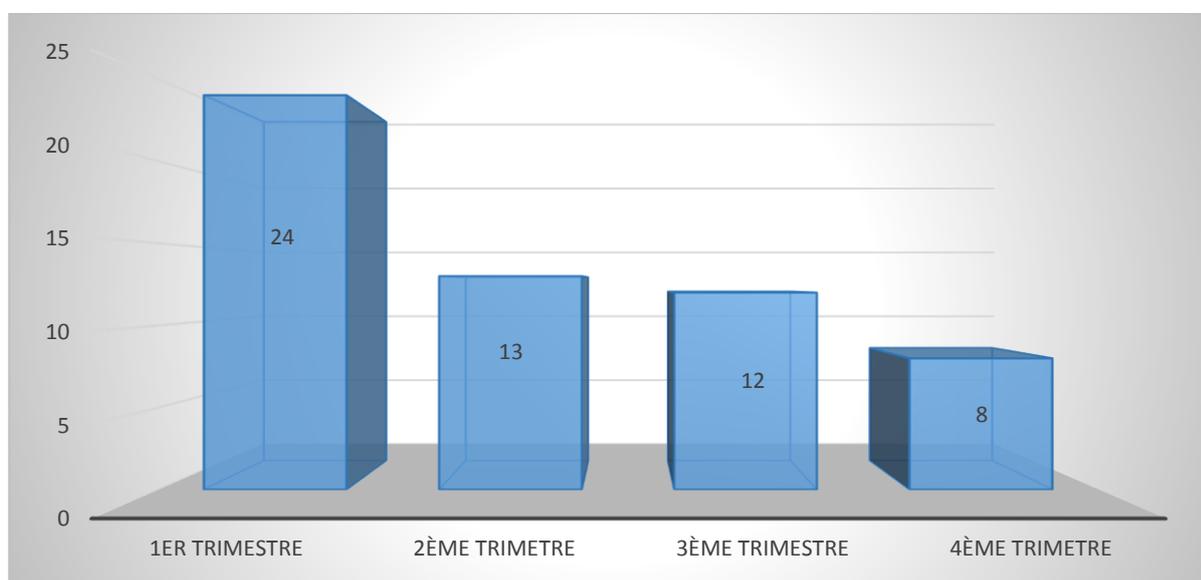
L'ESPACE FAMILLES

SA MISSION

L'Espace familles de Vesoul est un des trois services créés en 2018, à la demande du département.

L'Espace familles réalise une prestation de service pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de Haute-Saône, en établissements, en famille d'accueil et à leurs parents et famille, concernés par la mise en œuvre de rencontres en présence d'un tiers, plus communément appelées visites médiatisées. Le juge pour enfants ordonne ces rencontres quand il estime qu'il y a danger potentiel ou avéré, encouru pour l'enfant à demeurer seul en contact avec ses parents.

NOMBRE D'ENTRETIENS D'ADMISSION (parents)



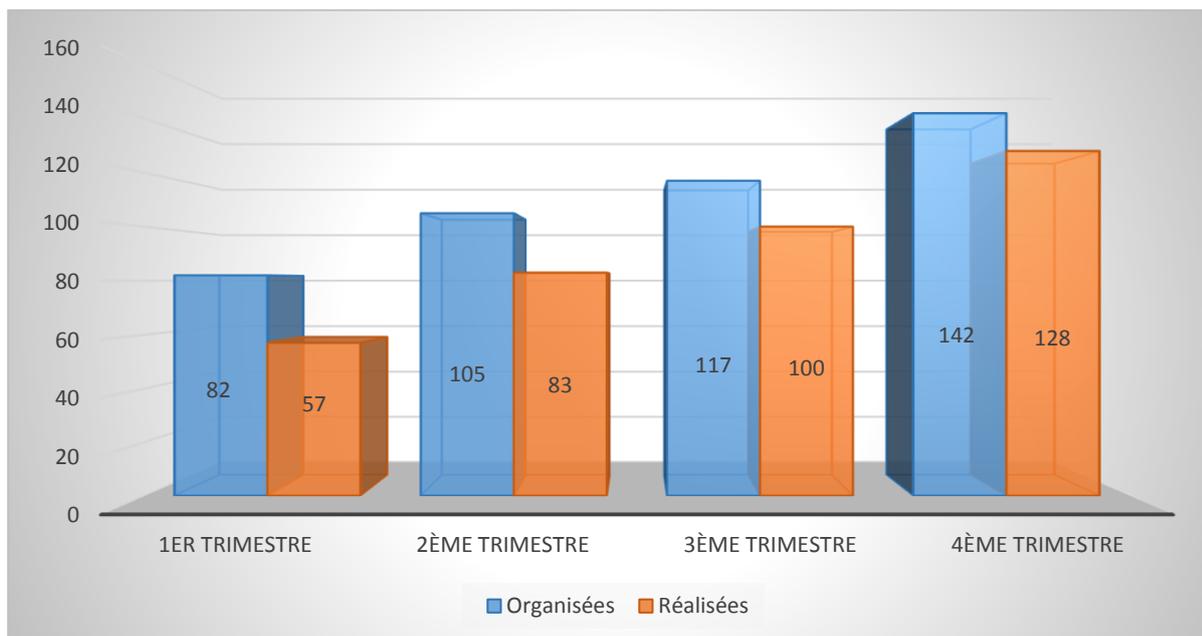
La responsable de Pôle reçoit les demandes de mises en œuvre des visites médiatisées des différents CMS. La situation familiale est examinée en équipe.

Un rendez-vous d'entretien d'admission est alors fixé avec la psychologue ou le TSSP pour faire connaissance avec les parents, grands-parents, expliquer le fonctionnement du service, et ce qu'est une visite médiatisée.

Enfin, l'éducatrice en charge de la situation, rencontre le parent et lui fait visiter le service.

Nous observons aussi des absences aux rendez-vous fixés ou des retards, ce qui nécessite de se réorganiser régulièrement.

NOMBRE DE VISITES MEDIATISEES (enfants)



L'organisation des visites médiatisées demande une grande rigueur, tant dans la gestion des rendez-vous, que dans le respect des horaires.

En amont, de nombreux appels téléphoniques sont passés pour tenir compte des impératifs de chacun, harmoniser les agendas des différents partenaires de la situation, ce qui est chronophage pour les professionnelles du service.

Malgré cette rigueur, nous observons des disparités entre les visites organisées et réalisées, avec cependant, une amélioration en fin d'année.

Les absences concernent soit le parent soit l'enfant, la famille d'accueil ou l'établissement. Souvent nous ne sommes pas prévenus par les parents, ce qui est dommageable pour l'enfant, la famille d'accueil ou l'établissement.

Taux de réalisation des visites médiatisées :

1 ^{er} trimestre :	70 %
2 ^{ème} trimestre :	79 %
3 ^{ème} trimestre :	85 %
4 ^{ème} trimestre :	90 %

ACTIONS COLLECTIVES

La mise en œuvre d'actions collectives au sein du service est le deuxième axe développé au cours de l'année 2018.

Le service a organisé sept actions collectives en 2018 avec comme support de travail, des thèmes choisis avec les parents et les enfants.

Des temps d'échanges axés sur le quotidien éducatif de l'enfant, des gouters avec jeux, des repas préparés et consommés au service, et des actions ciblées en fonction de l'âge des enfants.

La mobilisation des parents s'avère délicate, malgré nos sollicitations et nos diverses propositions.

QUELQUES TEMPS FORTS

Comme tous les ans, la vie institutionnelle fut riche en événements plus ou moins exceptionnels et en projets nombreux et variés, tels ceux évoqués ci-dessous.

L'accompagnement quotidien des enfants qui nous sont confiés exige rigueur et dynamisme de la part de chaque membre de l'équipe éducative. Chacun a à cœur d'apporter sa contribution à l'éducation, la structuration, l'épanouissement, l'instruction des enfants accueillis. Pour ce faire, l'équipe assure l'ensemble des actes liés au quotidien de la vie d'un enfant ainsi qu'un travail conséquent avec les familles. Il s'agit d'une tâche à haute responsabilité qui nécessite un fort investissement sur le long terme et qui bien sûr engendre inexorablement satisfactions et questionnements.

Afin de permettre aux enfants de prendre une bouffée d'air différent, de temps à autre, les éducateurs organisent des activités sortant de l'ordinaire, des week-end ou séjours hors des murs de l'institution.

Ces temps sont des moments privilégiés durant lesquels enfants et adultes se côtoient de façon différente. Cela est source d'apaisement, de sérénité, de révélations. Les enfants dans des contextes distincts que ceux de leurs quotidiens ordinaires, se révèlent parfois autres et se dévoilent sous d'autres jours. Ces parenthèses dans leurs parenthèses de vie sont des sources de réels bien-être qui conduisent les enfants à mettre de côté, durant un temps, leurs situations personnelles et familiales mais également de leurs faire retoucher du doigt l'insouciance qui devrait être la leur.

Ces périodes sont attendues par les enfants qui les investissent parfaitement. Ils sont prêts à fournir des efforts afin de permettre leurs réalisations (confection d'objets, entraînements, organisation avec les parents...).

Ainsi lors de cette année 2018 voici ce qu'ont réalisé les groupes de Petit Versailles, Ferme d'Artois, Maison de Luxeuil, Tuileries et Point du Jour.

Petit Versailles

Une sortie à la journée a eu lieu au parc « les Campagnes » en Juin.

Un séjour de vacances a été organisé du 13 au 21 Juillet. Il a eu lieu à PRESAILLES en Haute-Loire.

La Fête de Noël, le 19 Décembre a procuré un fort moment d'émotion lorsque les enfants du groupe ont réalisé leurs prestations remarquables.

Ferme d'Artois

Le groupe a participé aux Eoliades à Rupt/Moselle le 10 Juin. Démonstration de lancers et vente de boomerangs préalablement confectionnés à l'Institution.

Réalisation d'une vidéo « Rêve d'Icare » sur toute l'année 2018, relatant les exploits en parapente des enfants du groupe.

Participation à l'événement mondialement reconnu « la Coupe Icare » dans le massif de la Chartreuse en Isère les 22 et 23 Septembre. Présentation de la vidéo réalisée.

Maison de Luxeuil

Le 04/07/2018 le groupe s'est rendu à Paris. Une journée extrêmement bien remplie avec visite de la tour Eiffel, du Château de Versailles le tout en passant par les Champs Elysées et l'Arc de Triomphe. Une journée marathon mais rondement menée par l'équipe. Les enfants ont pu pour la première fois de leur vie découvrir une partie de la capitale et vérifier le gigantisme et la beauté de quelques monuments iconiques.



Tuileries

Une sortie d'une journée, avec baignade et barbecue a été programmée à Osselle en juin.

Un séjour de vacance d'une semaine durant l'été a été proposé aux enfants. Il a eu lieu dans les Pyrénées, à Camurac.

Un séjour à la Plagne, en Savoie s'est déroulé du 22 au 27 Décembre. Il a compté des enfants des 4 groupes.

Le nouvel en an a été délocalisé sur la maison de Luxeuil.



Point du Jour

La sortie de groupe s'est déroulée au parc FRAISPERTUIS dans les Vosges, au mois de Juin.

Participation au séjour de Camurac.

Journée à Besançon, avec visite de la citadelle, des musées, promenade sur les remparts.

Participation au Jungle Run à Vesoul, Parcours à l'Acro'Cimes Parc de Montbozon.

Un maximum d'enfants de l'Institution a pu profiter de ses moments privilégiés qui n'ont donné lieu à de grands instants de joies, de surprise et de découverte et ce pour le bonheur de tous, enfants comme adultes.

Baptêmes de l'air

Invités par l'aéro-club de Vesoul dans le cadre de l'opération « Fais-nous rêver » 16 enfants ont eu l'opportunité d'effectuer un baptême de l'air le 13 juin.

Une médaille, une photo et un diplôme d'aviateur amateur a été offert à chacun des participants.

Un grand merci à la Présidente de l'aéro-club et à toute son équipe.

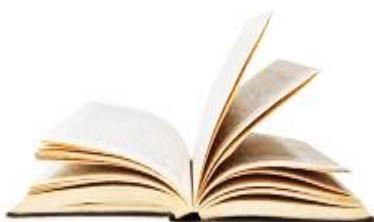
« Graines de futur »

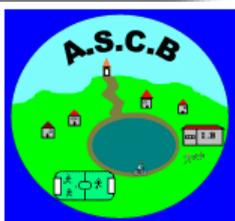
Monsieur Godard, écrivain a réalisé durant l'année 2018 une vingtaine d'entretiens avec des éducateurs et des enfants de l'Institution.

L'un des buts de cet ouvrage est de questionner et de donner à voir le travail qui se fait dans une MECS au-delà du seul champ du travail social.

Le « vrai livre » comme disent les enfants sera publié en 2020 chez Eres, prodigieuse maison d'édition.

« Ce n'est qu'un enfant, là, qui passe. Qui passe sans faire de bruit, qui traverse notre vie comme une ombre parce tout, tous autour de lui, lui ont appris à ne pas faire de bruit. Parfois, il en fait du bruit mais à contretemps, quand tout autour de lui voudrait du silence » Extrait.





ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BOURDAULT

Engagée dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, l'ASCB permet à ses 85 adhérents de mieux comprendre le fonctionnement des différents clubs qu'ils fréquentent régulièrement. Toujours en conformité avec ses statuts, le Conseil d'Administration s'est vu renouvelé en totalité lors de l'Assemblée Générale en janvier.

Les conditions météorologiques favorables de l'année nous ont permis de réaliser l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier, pour le plus grand bonheur de tous !

Conseil d'Administration 2018		
	Adultes	Jeunes (à partir de 12 ans)
Président :	Pierre ROUGEOT	Sheylsea
Vice-Président :		Maxime
Secrétaire :	Jérémy THIEULIN	Shady
Secrétaire adjoint :		Marie
Trésorier :	Laure JARROT	Karim
Trésorier adjoint :		Djallel
Membres du CA :	Colette Fournier, Virginie CAVATZ, Floriane GAGEY	Fatna, Djamila, Jérémy
Membre permanent : Régis BOILLOT, Secrétaire Général.		

Rencontres inter-établissements :

Organisé par l'ASCB		
Activité	Lieu	Effectif
Cross	Lac de Vavre	96
Pétanque	Boulodrome	54
Fête du Foot	Stade de Bourdault	150
Total		300

Activités internes à l'ASCB :

Assemblée Générale, Films débats,
Défilé de Carnaval, Loto,
Diaporama, Tout Bourdault Court,
Agilit'IB, Tout Bourdault sur l'Eau.

Participation aux différentes invitations

Activité	Lieu	Dépt	Effectif
Basket	Bourbonne les	160	8
Pétanque	Bains	130	8
Cross	Arc les Gray	640	26
Course Jungle	Bourbonne les	220	15
Course d'Orientation	Bains	170	8
Athlétisme	Autet	60	8
Cross	Montfort	200	10
Pétanque	Itep Luxeuil	60	8
Foot salle	Membrey	60	8
	Itep Luxeuil		
Total		1700 Km	99

Utilisation du gymnase Lasalle : 50 séances ayant accueilli 620 jeunes sur l'année 2018 à raison de deux créneaux hebdomadaires accordés par le Service des Sports.

Régis BOILLOT, Educateur sportif



LE PERSONNEL

L'équipe pluridisciplinaire est au 31 décembre 2018 composée de **81 personnes** – 49 femmes et 32 hommes - représentant 76,77 ETP (équivalent temps plein) et 1 ETP emploi d'avenir (CDD de 36 mois).

En ce qui concerne le ratio d'encadrement, il est de 0,78 tous personnels confondus et de 0,48 pour le service éducatif (éducateurs et maîtresses de maison).

L'année 2018 aura demandé beaucoup de présence et d'écoute pour construire avec l'ensemble des salariés une nouvelle équipe, et parvenir à mobiliser chacun autour de valeurs communes.

Pour soutenir les équipes dans leur travail, l'analyse de la pratique est désormais proposée dans tous les services.

Par ailleurs, la fusion des deux établissements Bourdault-MEF a offert à quelques personnels qui l'ont souhaité des opportunités de mobilité interne. Ainsi, trois éducatrices d'internat (une affectée jusqu'alors à la MECS, deux à l'accueil d'urgence) ont intégré le pôle accueil familial ; une animatrice a intégré le service éducatif de jour, tandis qu'un éducateur du service d'accueil d'urgence a rejoint la MECS.

Il faut ici souligner le travail phénoménal réalisé par les salariées du service ressources humaines, sous la houlette de Marjorie GUSTIN. Passer de 47 fiches de paies à plus de 81, maîtriser la gestion de **deux statuts différents**, salariés de droit privé - CC 66 - et agents de la fonction publique hospitalière, organiser avec les services du Département toutes les transmissions administratives, techniques et logistiques, et ce sans fausse note.

Chapeau!

En cohérence avec la politique associative, l'équipe pluridisciplinaire doit donc poursuivre la construction d'un HORIZON COMMUN et garder pour cap de :

- Permettre les conditions de la réussite du processus de rapprochement
- Eviter pour les enfants des ruptures préjudiciables en diversifiant les parcours
- Assurer la continuité du service public de protection de l'Enfance

Par ailleurs, saluons le départ de Madame Catherine BAVEREL, psychologue, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 39 années de bons et loyaux services au sein de la MECS.

Gardons également une pensée pour Madame Fabienne AKRIM, décédée le 25 septembre (68 ans). Fabienne a travaillé 37 ans à l'Institution Bourdault.

Enfin, la décision du Conseil d'administration des amis de Bourdault de verser fin décembre à ses salariés une prime exceptionnelle dite « de pouvoir d'achat » a été unanimement saluée par tous les personnels.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Reconnu site qualifiant, l'établissement à cette année accueilli 14 personnes :

Service Educatif : 12 personnes

- 1 élève moniteur éducateur 1ère année – IRTS Franche Comté
- 3 élèves moniteurs éducateurs 2ème année – IRTS Franche Comté
- 2 élèves éducateurs 3ème année – IRTS Franche Comté
- 1 élève éducatrice 1ère année – IRTS Franche Comté
- 2 élèves éducatrices jeunes enfants 3ème année – IRTS Franche Comté
- 1 élève AES – IRTS Franche Comté
- 1 stagiaire BP JEPS – Trajectoire Formation
- 1 stagiaire CAFERUIS – IRTS Franche Comté

Service psychologique : 1 personne

- 1 étudiante en MASTER – Université de Franche-Comté

Services généraux : 1 personne

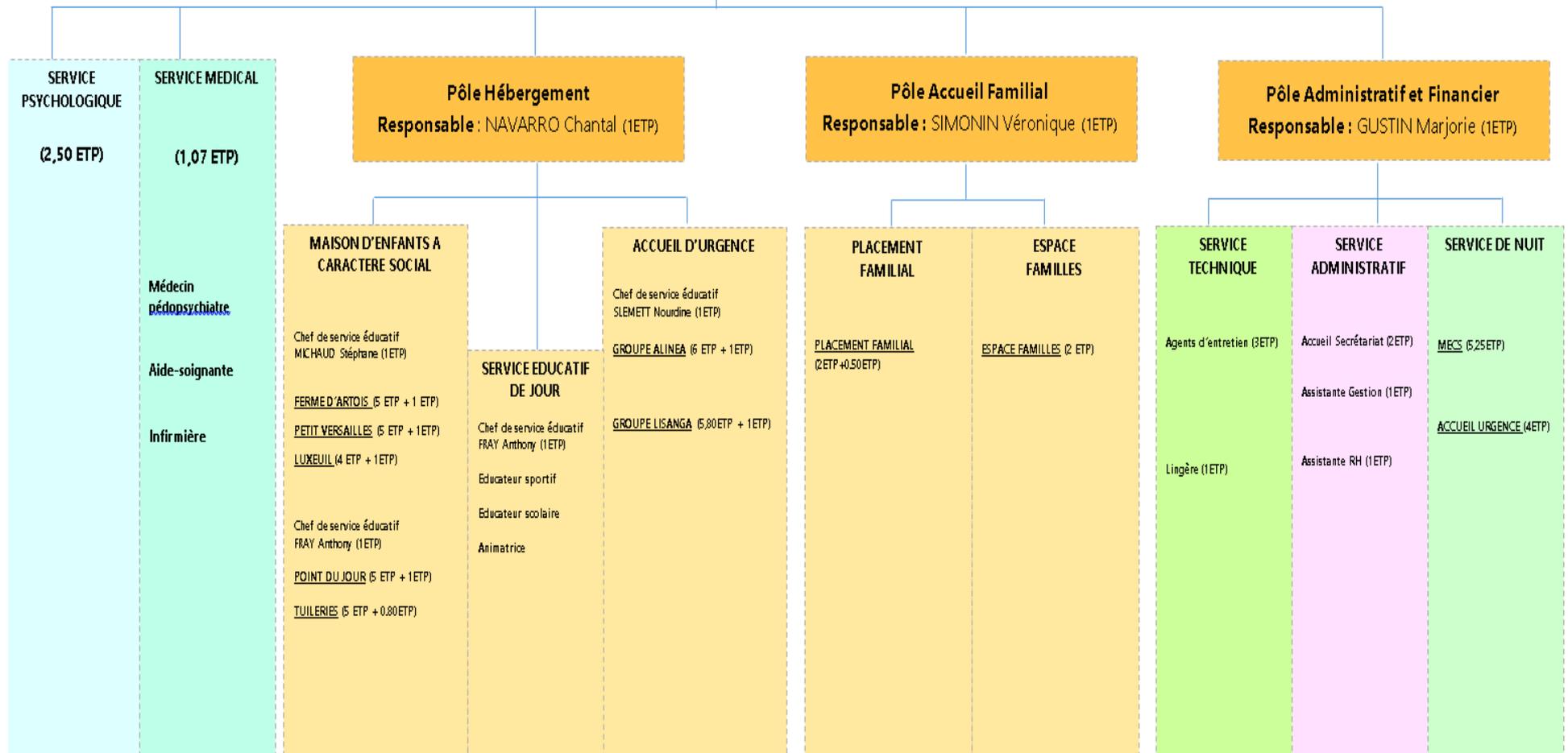
- 1 stagiaire maîtresse de maison – GRETA VESOUL

**Association LES AMIS DE BOURDAULT
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président NIEPCERON Loïc

DIRECTEUR

CHAUVEZ Benoît (1ETP)



BILAN DES FORMATIONS 2018

1) Budget formation adhérent "actions plan employeur"			
Maitresse de maison	Comment entretenir et embellir un lieu de vie collectif	5 avril 2018 7 heures	IRTS Franche-Comté
Equipe éducative	Analyse de la pratique	2018	VICIANA Institution Bourdault
Pôle administratif et financier	Formation CEGI/ALFA en lien avec le transfert d'activité	24/01/2018 & 25/01/2018	CEGI ALFA Institution Bourdault
Pôle administratif et financier	Formation impôt sur le revenu prélèvement à la source	oct-18	CEGI ALFA Institution Bourdault
Espace Familles	La pratique des visites médiatisées	29/01/2018 & 30/01/2018	FORMASSAD FROTEY LES VESOUL
Assistante RH	Gérer le fonctionnement du CSE dans les associations de 50 salariés et plus	20/03/2018	NEXEM PARIS
Agent d'entretien	Maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste au Travail	07/03/2018	GRUPE FORCE NOIDANS LES VESOUL
2) Budget formation adhérent + période de professionnalisation			
Surveillante de nuit	Surveillant de nuit qualifié	du 05/03/2018 au 13/12/2018 203 heures	IRTS DIJON
3) Budget CPF			
Pôle Hébergement	CAFDES	du 8/06/2016 au 30/11/2018 518 heures	IRTS BESANCON / DIJON
DISPOSITIF VAE			
Equipe éducative	VAE	du 01/01/2018 au 31/12/2018	IRTESS DIJON

De L'INSTITUTION BOURDAULT à ENFANCE BOURDAULT : UNE HISTOIRE, UN AVENIR

Que de chemin parcouru par l'association les amis de Bourdault depuis sa création le 23 juin 1983 !

Gestionnaire depuis cette date de la maison d'enfants¹, le 1^{er} janvier 2018 aura été une date clé dans son évolution, avec cette volonté permanente de son Conseil d'administration et de ses salariés d'être force de propositions en cohérence avec ses valeurs et ses délégations dans le secteur de la protection de l'enfance.

Nous le savons, ce secteur est percuté depuis quelques années par de nombreuses évolutions. Il a même récemment fait la une de l'actualité, référence ici à une émission « choc » diffusée sur France 3 le 16 janvier 2019, laquelle a mis en exergue des dysfonctionnements. Si bien sûr les faits présentés sont intolérables et portent atteinte à l'image de la protection de l'Enfance, ils ne doivent pas pour autant remettre en cause l'action de l'ensemble des professionnels et bénévoles qui oeuvrent au quotidien en faveur du respect et de la défense des droits de l'enfant.

De fait, le politique a réagi : nomination d'un Secrétaire d'Etat, mise en place d'une concertation sur l'ASE lancée le 27 mars, annonce prévue début juillet d'un « pacte pour l'enfance ».

C'est dans ce contexte actuel qu'Enfance Bourdault veut non seulement consolider sa nouvelle organisation, mais également conserver cette vocation permanente à imaginer des solutions innovantes pour répondre aux évolutions de la demande sociale.

S'appuyant sur l'engagement et le professionnalisme de ses salariés, l'Association les Amis de Bourdault - en sa qualité de partenaire du département de Haute-Saône - s'engage à garantir une authentique qualité d'accompagnement que chaque enfant est en droit d'attendre.

Benoît CHAUVEZ
Directeur

Remerciements pour leur précieuse contribution à la réalisation de ce document :

Véronique COUTURET, Tatiana COLIN, Pascale GERBEREUX,

Marjorie GUSTIN, Cyrielle MERCY, Chantal NAVARRO et Véronique SIMONIN

Régis BOILLOT, Anthony FRAY, Stéphane MICHAUD, Pierre ROUGEOT

¹ du 23 juin 1983 au 31 décembre 2017, ce sont 624 enfants qui ont été admis au sein de la maison d'enfants à caractère social (MECS)

ORIENTATIONS 2019

- Garantir un véritable **parcours de réussite** aux enfants confiés à **Enfance Bourdault**, en leur proposant les meilleures évolutions possibles et souhaitables, en cohérence avec le contexte actuel du secteur de la protection de l'Enfance.
- Offrir aux familles des enfants accueillis un soutien à la parentalité efficient, s'articulant avec les services de l'aide sociale à l'Enfance avec pour visée prioritaire la réalisation d'objectifs communs connus et partagés.
- Redonner **pleinement sens** aux missions du service d'accueil d'urgence, avec ces distinctions fondamentales que nous avons déjà énoncées auprès de nos partenaires :
 - L'urgence sociale de l'enfant, exposé à un danger auquel il doit être soustrait sans délai, qui exige un **accueil inconditionnel, jour et nuit** ;
 - L'urgence institutionnelle des professionnels (une famille d'accueil ou un établissement social, médico-social ou sanitaire), qui sauf exception ne relève pas d'un accueil d'urgence au sens premier du terme, mais plutôt d'une admission faute de solution adaptée.
- En lien avec le projet de réforme de l'adoption, développer des projets innovants au niveau du pôle Accueil familial, lequel sera force de propositions pour améliorer l'accompagnement vers l'adoption des enfants pupilles de l'Etat ne trouvant pas de familles pour les adopter.
- Dans le cadre du dispositif « **Bientôt majeur** » porté par le département, continuer de développer et améliorer la préparation à la sortie des 16-18 ans. Pour ce faire, un espace dédié sera créé sur le site de Vesoul pour soutenir les jeunes concernés sur le chemin de leur majorité.
- Consolider l'évolution d'Enfance BOURDAULT, actuellement dans sa deuxième année de développement suite à la fusion institution Bourdault/Maison d'Enfance et de la Famille (MEF). Pour ce faire seront poursuivis les ajustements de l'organisation, laquelle notamment devra s'appuyer sur un service transversal « ressources humaines, financières et logistiques » évolutif, afin d'optimiser l'utilisation des moyens budgétaires alloués par le Département et de préparer la mise en œuvre d'un CPOM en 2021.

